

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Association CORPS SENSIBLE

Les présentes Conditions Générales de Participation (CGP) régissent les relations entre l'association CORPS SENSIBLE et toute personne participant à un séjour, stage ou activité proposée par l'association.

ARTICLE 1 – IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

Association CORPS SENSIBLE – Association loi 1901
Siège social : 19 grande rue de Vaise 69009 Lyon
Email : savatier.sandrine@gmail.com

ARTICLE 2 – OBJET

L'association propose des séjours, stages et activités de pratiques corporelles et de transmission non professionnelle, en France et à l'étranger.

ARTICLE 3 – NATURE DES PRESTATIONS

L'association n'agit pas en qualité d'organisateur de voyages au sens du Code du tourisme. Les prestations d'hébergement, de restauration, de transport et de logistique sont assurées par des prestataires indépendants.

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque participant déclare être apte à participer aux activités proposées et en assumer l'entièvre responsabilité.

ARTICLE 5 – INSCRIPTION

La participation implique l'adhésion à l'association (de 10€), l'acceptation des présentes CGP et le règlement de la participation financière.

ARTICLE 6 – TARIFS

Les montants demandés correspondent à une participation associative et aux frais engagés.

ARTICLE 7 – ANNULATION

Les conditions d'annulation et de remboursement sont précisées pour chaque séjour.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉ

L'association décline toute responsabilité concernant les prestations assurées par des prestataires indépendants.

ARTICLE 9 – ASSURANCE

L'association est assurée en responsabilité civile. Une assurance individuelle est recommandée.

ARTICLE 10 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données sont utilisées uniquement dans le cadre associatif.

ARTICLE 11 – DROIT À L'IMAGE

Sauf opposition écrite, des images peuvent être utilisées à des fins de communication.

ARTICLE 12 – LITIGES

Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents du siège social.

ARTICLE 13 – ACCEPTATION

L'inscription vaut acceptation des présentes CGP.

ARTICLE 14 – INSCRIPTION

L'inscription est validée à réception :

- du bulletin d'inscription complété,
- du paiement des **frais d'animation et organisation**, demandés à l'inscription par chèque au nom de : **Association Corps Sensible soit 275 €**

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée des paiements.

ARTICLE 15 – RÈGLEMENT

Le tarif du séjour (**575€**) comprend :

- l'hébergement + la pension complète à régler auprès du prestataire)
- l'ensemble des cours et activités programmés (dont la randonnée) Les **frais d'animation et d'organisation sont inclus**, ils correspondent à la conception du programme et à l'accompagnement des activités tout au long du séjour (payable à l'inscription)
- Les 10 € d'adhésion à l'Association Corps Sensible sont inclus.

ARTICLE 16 - CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être signalée par écrit.

- **Plus de 60 jours avant le début du séjour**
→ les frais d'inscriptions restent dus.
- **Entre 60 et 30 jours avant le séjour**
→ 50 % du montant total du séjour est dû.
- **Moins de 30 jours avant le séjour ou en cas d'absence**
→ la totalité du séjour est due.

En cas de remplacement par une autre personne, les sommes versées pourront être reportées, hors frais pédagogiques.

ARTICLE 17 - RESPONSABILITÉS

Les pratiques proposées relèvent du bien-être. Elles ne remplacent pas un suivi médical. Chaque participant est responsable de sa condition physique et de sa pratique durant le séjour.

ARTICLE 18 - DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions sont soumises au droit français.

Une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.

Signature de la Présidente de l'association Sandrine Savatier

Contacts du/de la participant.e

Nom et Prénom : -----

Adresse : -----

Mail : ----- Portable : -----

Signature du/de la participant.e précédée de "Lu et approuvé"